



HABITAT

Amélia 2, le bilan

Grâce à Amélia 2, de nombreux propriétaires sur le Grand Périgueux ont réalisé des travaux, liés notamment à l'énergie et au maintien à domicile. + de 34M€ de travaux ont ainsi été réalisés de 2019 à 2023. Le bilan dressé par le Comité de pilotage est très positif. Et comme vous pouvez déposer un dossier jusqu'à la fin 2024, profitez-en !

Publié le 04 avril 2024

Un bilan chiffré sur Amélia 2

Sur les 5 ans du programme Amélia 2



1821 dossiers ont été instruits sur les 5 années, toutes thématiques confondues. Des travaux de rénovation énergétique et pour favoriser le maintien à domicile ont été très demandés par les propriétaires.

- › 34 212 862 € de travaux réalisés sur les 5 ans sur les 32M€ envisagés.
- › 18 739 687€ € de subventions publiques sur les 5 ans, sur les 15M€ prévus initialement.
- › Les taux de réussite sont particulièrement élevés pour l'adaptation au logement (140%) et l'énergie (141%).



Globalement, les objectifs pour le programme Amélia2 2019-2023 étaient de 1455 logements rénovés soit 1845 dossiers et 32M€ envisagés.

Sur la 5^e année du programme Amélia 2

- › 1652 personnes ont été enregistrées par l'accueil Amélia 2 et à 67% ce sont des propriétaires occupants. Plus de la moitié sont éligibles à Amélia 2.
- › 643 visites ont été réalisées
- › En moyenne, la subvention octroyée s'élève à 13 542€.
- › Les travaux réalisés par les entreprises concernent à 84% des entreprises provenant de l'agglomération du Grand Périgueux.
- › Ce sont plutôt des logements T4 (106m² de superficie) qui ont bénéficié des aides Amélia 2.



Le programme Amélia 2 signifie des aides déterminantes pour réaliser les travaux. Et les travaux de rénovation énergétique sont le moteur et la porte d'entrée. Pour 1€ investi par le Grand Périgueux, ce sont 13€ de subventions publiques et 19€ de travaux.

Le bilan Amélia 2 lors du Comité de pilotage

Amélia 2



Les subventions offrent un vrai accélérateur pour que les propriétaires rénovent leur logement. Et les dossiers peuvent être déposés jusqu'à la fin 2024. Il faut vraiment en profiter. Véronique Chabreyrou, vice-présidente du Grand Périgueux en charge de l'habitat et du logement.

Des aides pour les propriétaires

- › Un programme sur 5 ans, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023 et prolongé en 2024
- › Plusieurs partenaires : ce programme a été porté par le Grand Périgueux avec les 43 communes, l'ANAH et le Département, Procvivis et Action Logement.

Plusieurs objectifs

- › Lutter contre l'habitat dégradé ou indigne
- › Lutter contre la précarité énergétique
- › Mise aux normes des assainissements individuels
- › Favoriser le maintien à domicile
- › Ravalement des façades
- › Créer une offre de logements locatifs conventionnés et adaptés




Vous êtes propriétaire ? Vous résidez sur le Grand Périgueux ? Votre logement a besoin de rénovations ? **Profitez du programme Amélia 2** (<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/habitat/renovez-votre-logement>) et des aides publiques. Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'à la fin 2024 ! Renseignez-vous !

Contact



BENART Sophie
Cheffe du Service Habitat

 [Courriel](#)
 [0553356640](tel:0553356640)



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)